

2011/3633 - Subvention à l'Union de Gestion des Foyers Restaurants de Lyon (UGFRL) : remboursement des fluides des foyers restaurants Kléber (sis 78 rue Tronchet à Lyon 6e) et Saint-Michel (sis 13 rue Saint-Michel à Lyon 7e) (Direction de l'Action Sociale - ?) (BMO du 27/06/2011, p. 1471)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

M. DELACROIX Pierre : Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'occasion de ce dossier qui touche l'Union de Gestion des Foyers Restaurants de Lyon et au Foyer Saint-Michel dans le 7^e arrondissement, je voudrais, Monsieur le Maire, vous rappeler le préambule où vous affirmez sans ambages : *« la Ville de Lyon développe une politique de lutte contre l'exclusion et l'isolement en direction des personnes âgées, axée notamment sur un soutien fort aux associations qui interviennent dans ce domaine »*.

Or, que constatons-nous aujourd'hui ? Nous sommes loin du compte, Monsieur le Maire. Nous sommes loin du développement et du maintien des structures destinées aux personnes âgées puisqu'aujourd'hui, ce sont trois foyers restaurants, véritables institutions lyonnaises, dont le plus ancien date de 1954, qui vont fermer leurs portes. Il s'agit de : Wolville dans le 1^{er}, Vieux-Lyon dans le 5^e et Saint-Michel dans le 7^e.

Il y a quelques temps, l'UGFRL avait été confrontée à des difficultés causées par un détournement de fonds de la part d'une employée. Vous nous aviez assurés que tout était rentré dans l'ordre, que tout était sous contrôle. Manifestement, il n'en n'est rien puisque de nouvelles difficultés sont apparues. Nous pensions que vous aviez tiré les enseignements du scandale de la SACVL et assuriez désormais un meilleur contrôle de certains partenaires de la Ville, comme nous vous l'avions demandé. Il semble que non !

J'ai participé au dernier repas du foyer Saint-Michel. J'ai vu des aînés superbes, dignes, parés de leurs plus beaux habits mais effondrés, les larmes aux yeux, d'une tristesse infinie, désespérés.

Dans tous les cas, la décision de fermeture qui est la votre est purement une décision politique. Vous avez fait le choix, seul, de fermer brutalement ces foyers, ce qui ne vous empêche pas d'autre part, de communiquer sur Lyon « ville amie des aînés ».

Dans notre Groupe, Monsieur le Maire, nous n'avons pas la même vision que vous de la politique à mener en direction des aînés. Le rôle et la responsabilité des élus ce n'est pas d'être désolé comme je l'ai entendu mais d'agir rapidement et de trouver la solution qui permettra à ces aînés amis, je vous le rappelle, de préserver ce lien social qui leur est vital.

Pour quelques milliers d'euros, vous avez choisi de les renvoyer à leur solitude, à leur isolement, à leur abandon, véritable condamnation, source d'un risque de dégradation de leur état de santé, si précaire pour certains. Vous auriez pu faire l'économie de quelques fêtes et manifestations...

Cet état de fait est inacceptable. Nous ne pouvons nous-mêmes accepter cette décision et nous vous demandons de faire machine arrière en accordant à l'UGFRL les moyens nécessaires pour que ces foyers restaurants restent ouverts.

C'est une triste constatation, Monsieur le Maire, mais les faits sont là : vous n'êtes à ce jour pas le Maire d'une « ville amie des aînés ».

Je vous remercie.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Ce n'est pas M. le Maire de Lyon qui décide si nous sommes Lyon « ville amie des aînés », c'est l'Organisation Mondiale de la Santé sur la base d'une étude, d'un audit que nous leur avons fournis. C'est dommage que Mme Berra soit partie car nous aurions pu lui demander pourquoi elle avait tant insisté pour que nous entrions dans « son » label qui était une copie que je trouvais un peu pâle personnellement de ce que proposait l'Organisation Mondiale de la Santé. Cela vous permettrait de vous accorder et de ne pas dire un jour le contraire de l'autre.

Sinon, vous posez des questions sans trop connaître et en confondant quelque chose : l'UGFRL est une association. Une association, dans notre ville, ne peut pas être sous contrôle, sinon ce n'est plus une association indépendante, c'est autre chose.

Il y a eu un certain nombre de difficultés, vous avez fait référence à un détournement de fonds. Aujourd'hui, il y a une autre série de difficultés. Un audit est un cours. Je dirais que ces difficultés sont de deux ordres :

- Autour du portage de repas à domicile où le nombre diminue alors que le nombre de personnes susceptibles d'y avoir recours augmente. C'est aussi parce que s'est immiscé, dans ces services, la concurrence libre et non faussée, très certainement. C'est une première chose.

Deuxièmement, sur ce qu'on appelle les repas en restaurant, sur table, ce ne sont pas là ce qui a été fermé par l'Association, pas par M. le Maire ni par moi-même, ce ne sont pas les restaurants dans les foyers restaurants qui ont été fermés. Vous avez dû le voir puisque vous êtes enfin allé au restaurant Saint-Michel, ce n'est pas un restaurant dans une résidence, c'est un restaurant extérieur.

Effectivement, sur les quatre extérieurs, il y en a un qui fonctionne bien, c'est celui du 6^e arrondissement, le restaurant Kléber et

trois qui avaient des difficultés, c'est-à-dire moins de dix personnes qui viennent déjeuner en moyenne chaque jour. Donc l'Association qui était en proie à des difficultés, malgré les aides supplémentaires que nous avons versées il y a quelques mois pour lui permettre, je dirais, de ne pas être en faillite complète. C'est accompagné de cette aide qu'ils ont proposé à leur commissaire aux comptes, la fermeture de ces trois foyers externes, dont celui de Saint-Michel. Ca, c'est l'Association qui l'a fait.

Sur les solutions, parce que la Ville n'est pas restée ici à se tourner les pouces, dans chacun des arrondissements, - M. le Maire du 7^e arrondissement est là, Mmes les Maires des 1^{er} et 5^e également - nous avons cherché des solutions. Dans certains endroits, nous les avons trouvées. Dans le 7^e, puisque vous parlez de Saint-Michel, vous savez sans doute qu'il y a eu proposition à quelques dizaines de mètres de là, de participer avec le Patio des aînés à la confection de repas et à pouvoir continuer à déjeuner ensemble. De même qu'il leur a été proposé de se rendre vers d'autres foyers restaurants : le restaurant le Colombier qui marche aussi très bien. Il leur a été proposé également, un autre centre à proximité, puisqu' une association, une fois par mois, venait faire son repas à cet endroit là,

Donc des solutions on en cherche, des solutions on en trouve et on répond à ces difficultés là. Sur le reste, je crois que vous vous trompez un tout petit peu quand vous parlez de soutien fort aux associations qui aurait diminué. Je ne vais pas être trop long mais revenir sur les 80 millions d'euros qui sont mis en œuvre pour rénover tous les foyers logements de la ville, le doublement de l'EHPAD Marius Bertrand et autres...

M. LE MAIRE : C'est un dossier que je n'avais pas beaucoup regardé auparavant et que j'ai bien sûr regardé. J'étais resté à une vision de l'UGFRL qui datait de quelques années où cette association avait énormément de bénévoles qui assuraient le portage des repas. Aujourd'hui, le bénévolat a extrêmement fondu et donc cette association est dépendante dans sa structure des contrats aidés pour pouvoir porter des repas à domicile.

Les problèmes qui se posaient, ne sont pas des problèmes de détournement, c'est la suppression d'un certain nombre de contrats aidés ou de leur « chevauchement ». On a fait en sorte qu'ils puissent retrouver un certain nombre de contrats aidés. Mais le problème structurel reste posé : celui du bénévolat. Ces associations ne peuvent fonctionner que si on réussit à drainer autour d'elles des bénévoles nombreux.

Aussi, vous qui êtes un ami des aînés à port digne et à mine altière, je vous conseille, Monsieur Delacroix, de nous aider à trouver un certain nombre de bénévoles qui pourront permettre de faire marcher ces associations.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)